

Compagnie d'Assurances Générales l'HELVÉTIA
Allgemeine Versicherungs-Gesellschaft HELVETIA
General Insurance Company HELVETIA, Limited

ST-GALL / ST. GALLEN

(SUISSE / SCHWEIZ / SWITZERLAND)

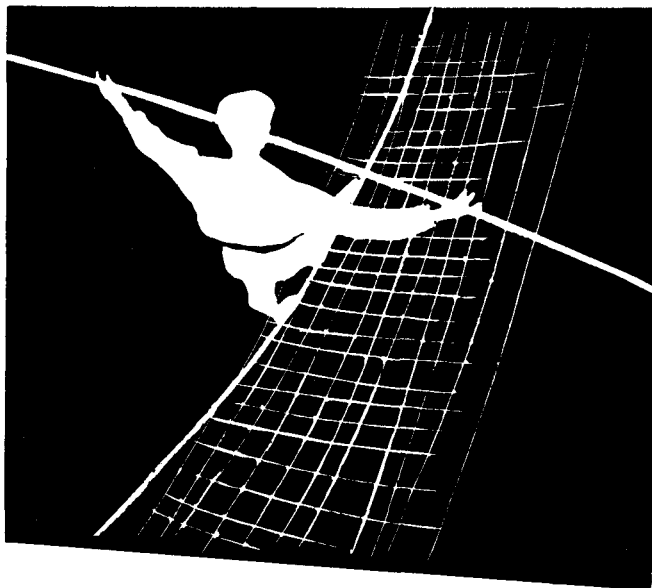
Fondée en 1858 / Gegründet 1858 / Estd. 1858

	France suisse Schweizerfranken Swiss francs
Capital social / Aktienkapital / Share Capital :	10.000.000
Moyens de garantie / Garantiemittel / Guarantee Funds	81.579.865
Primes brutes / Bruttoprämien / Gross Premiums 1959 :	64.497.634

Assurances transports et réassurances

Transportversicherungen und Rückversicherungen

Marine Insurance and Reinsurance



**La prévoyance
donne
la sécurité!**

Winterthur
ACCIDENTS

- Toutes Assurances Accidents
- Responsabilité civile
- Automobiles, Casco
- Vol et Cautionnements

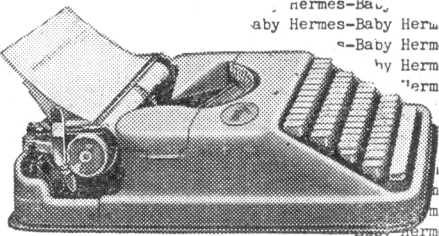
à des conditions avantageuses



**PRODUITS
PHARMACEUTIQUES**

BALE (Suisse)

s-Baby,
 mes-Baby H.
 mes-Baby Her.
 mes-Baby Herma
 by Hermes-Baby Hermes
 by Hermes-Baby Hermes-
 by Hermes-Baby Hermes-
 He s-Baby Hermes-B
 t-Baby Hermes-B y
 -Baby Hermes-B by h
 B Hermes by Her
 Herm by Herm
 y Hermes
 y Hermes-
 y Hermes-Ba
 7 Hermes-Baby
 Hermes-Baby
 Hermes-Baby H.
 Hermes-Baby He
 Hermes-Baby Her.
 Hermes-Baby Herma
 Hermes-Baby Hermes
 by Hermes-Baby Hermes-aby Hermes-
 Hermes-Baby Hermes by Hermes-B
 es-Baby Herme y Hermes-Bal
 aby Herr v Hermes-Baby
 Her Hermes-Baby
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby He
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Her
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Herma
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Herma
 aby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 by Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-B
 Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 mes-Baby He Hermes-Baby Herm
 mes-Baby Her
 s-Baby Herm
 Baby Hermes
 by Hermes-
 Hermes-Ba
 Hermes-Bab
 mes-Baby
 s-Baby H
 mes-Baby Her
 Hermes-Baby Herm



mes-Ba
 aby Hermes-Baby Herma
 s-Baby Hermes-Bab, Hermes-Baby Hermes
 by Hermes-Baby Hermes-aby Hermes-
 Hermes-Baby Hermes by Hermes-B
 es-Baby Herme y Hermes-Bal
 aby Herr v Hermes-Baby
 Her Hermes-Baby
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby He
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Her
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Herma
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Herma
 aby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 by Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-B
 Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 mes-Baby He Hermes-Baby Herm
 mes-Baby Her
 s-Baby Herm
 Baby Hermes
 by Hermes-
 Hermes-Ba
 Hermes-Bab
 mes-Baby
 s-Baby H
 mes-Baby Her
 Hermes-Baby Herm

un produit paillard

HERMES

Baby

La machine à écrire
 portable par excellence :
 pour le « home » ou en
 voyage. Plus d'un million
 en usage dans le monde
 entier

Fabricants PAILLARD S.A., Yverdon / Suisse

LONGINES

★★★
Conquest
automatic



Ref. 9024 acier inoxydable

Ref. 9026 cape or 200 M

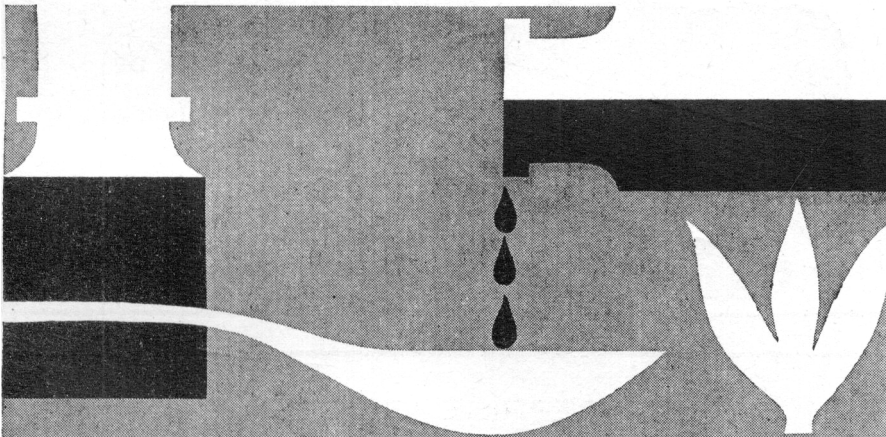
NOUVEAU MOUVEMENT AUTO-
MATIQUE PLAT - CALENDRIER -
SECONDE AU CENTRE -
ÉTANCHE - ANTICHOC -
ANTIMAGNÉTIQUE

LONGINES MONTRE SUISSE DE PRÉCISION

**OUATE DE
SCHAFFHOUSE
QUALITÉ
EXTRA
ABSORBANTE**



**SCHAFFHAUSER
WATTE
MIT DER
GROSSEN
SAUGKRAFT**



Les spécialités Geistlich

d'action sûre et
de conception moderne

Geistlich

Les Fils d'Ed. Geistlich S.A.
pour l'Industrie Chimique
Wolhusen



Auderset & Dubois

AGENCE DE VOYAGES

16, place Cornavin - Tél. 32 60 00 - Telex 22492 - Genève

Services réguliers : Genève — Nice — Barcelone — Boulogne
Turin — La Baule

Billets pour toutes destinations Avion - Bateau - Chemin de fer - Pullmann

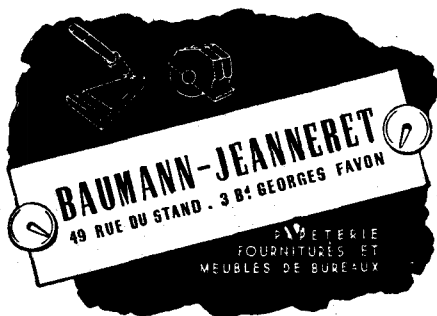
LIGNES INTERNATIONALES DE GRAND TOURISME PAR AUTOCARS
DE LUXE TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX

BANQUE - TRANSPORTS - VOYAGES



AMERICAN EXPRESS GENÈVE

7, rue du Mont-Blanc, tél. 32 65 80 Hôtel du Rhône (succursale), tél. 32 19 15



BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 B: GEORGES FAYON

PAVETERIE
FOURNITURES ET
MEUBLES DE BUREAUX

IMPOSANT CHOIX DE :

*Meubles et Fournitures
de bureaux*

Stylos de toutes marques

Papier à lettres

Boîtes de compas

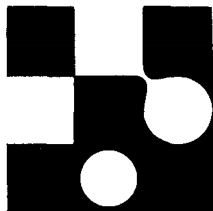
ENTREPRISE GÉNÉRALE ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉPHONE

M. FORNASARI

5, avenue Henri-Dunant

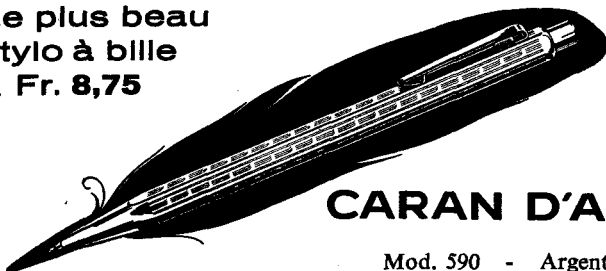
GENÈVE

Tél. 24 40 34



**Clichés
Schwitter S.A.
Bâle Zurich**

**Le plus beau
stylo à bille
à Fr. 8,75**



CARAN D'ACHE

Mod. 590 - Argenté 16 microns

LABORATOIRES VIFOR

S. A.



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

GENÈVE (SUISSE)



cliché lutz

E. Lutz & Co. AG. Zürich
Neugasse 116 Telefon 051/42 42 11



Pour leurs conférences, ils
se réunissent toujours au

Buffet de la Gare à Berne

F. E. KRÄHENBÜHL
Téléphone 2 34 21



HÔTEL RICHEMOND

GENÈVE

Nouvelle aile de luxe
Salles de réunions
Grill-Bar *Le Gentilhomme*
Apéritif et dîner dansants

Tél. 32 71 20

*Famille Armleder
depuis 1875*

FERBLANTERIE
APPAREILLAGE
CUIVRERIE
EAU ET GAZ
TOITURE



PIERRE PASTORE

GENÈVE

12, RUE DE BERNE
TÉL. 32 48 41

Pour Tous Vos Voyages WAGONS-LITS//COOK



383
AGENCES
à votre Service

Tous billets
train, avion, bateau, car

Assurances - Change - Expéditions

Demandez nos brochures

Institut Minerva Zurich

Préparation à
l'Université et
l'Ecole Polytechnique

Section commerciale
Cours pour
aides-médecins

EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale ¹.

ART. 2. — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.
Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales ;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires ;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties ;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes ;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels ;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion et Soleil Rouges.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul*.
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, *Ruga e Barrikadavet, Tirana*.
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, 71, *Friedrich-Ebert-Allee, Bonn*.
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique, 11, *Kaiserstrasse, Dresde*.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE — Croissant-Rouge de la République Arabe Unie, rue Ramsés, 34, *Le Caire*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, Yrigoyen 2068 (R. 72), *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128, *Flinders Street, Melbourne*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, *Gusshausstrasse, Vienne IV*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, *Chaussée de Vleurgat, Bruxelles*.
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie, *Strand Road, Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, 135, *Avenue Simon-Bolivar 136, La Paz*.
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, *Praca da Cruz Vermelha, 10-12, Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Conseil central de la Croix-Rouge bulgare, 1, *boul. S.S. Biruzov, Sofia*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, *Wellesley Street East, Toronto, 5*.
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, *Turret Road, Colombo VII*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, *Avenida Santa Maria, 0150 Correo, 15, Casilla 246. V., Santiago de Chile*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22 *Kammein Hutung, Pékin*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, *Carrera, 7 No.34-56, Apartado nacional 1110, Bogotá*.
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 *Ka Nam San Dong, Séoul*.
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyongyang*.
- COSTA-RICA — Croix-Rouge costaricienne, *Calle 5* Sur Apartado 1025, San José*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, *Ignacio Agramonte, 461, La Havana*.
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, *Platanvej 22, Copenhagen V*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, *Calle Galvan, 24, Apartado 1288 Ciudad Trujillo*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, *Avenida Colombia y Elizalde, 118, Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, *Eduardo Dato, 16, Madrid 10*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine, *National Head quarters, 17th and D. Streets, N.W., Washington 6, D.C*.
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, *P.O. Box 195, Addis-Ababa*.
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, *Tehtaankatu I A, Helsinki*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, *rue Quentin-Bauchart Paris (8*)*.
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, *P.O. Box 835, Accra*.
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14 *Grosvenor Crescent, Londres, S.W.1*.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, *rue Lycavitou, 1, Athènes*.
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 4a. *C11-42, Zona No. 1, Guatemala*.
- HAÏTI — Croix-Rouge haïtienne, *rue Férou, Port-au-Prince*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, *Calle Henry-Durant, Tegucigalpa*.
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, *Arany Janos utca, 31, Budapest V*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, *Red Cross Road, New Delhi, 2*.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, *Tanah Abang Barat, 66, Djakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran, *Avenue Ark, Téhéran*.
- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 25 *Westland Row, Dublin*.
- ISLANDE — Croix-Rouge islandaise, *Thorvaldsens-straeti, 6, Reykjavik*.
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, *Via Toscana, Rome*.
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 5, *Shiba Park, Minato-Ku, Tokio*.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, *Amman*.
- LAOS — Croix-Rouge lao, *Vientiane*.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, *Beyrouth*.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Liberia, *Ducor Hall, 109 Front Street, Monrovia*.
- LIBYE — Croissant-Rouge libyen, *Gasser Hamed Str. 14, P.O.B. 239, Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Vaduz*.
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, *Parc de la Ville, Luxembourg*.
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, *rue Calmette, Rabat*.
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, *Sinaloa, N° 20, 4° piso Mexico DF*.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, *Quai des Etats-Unis, Monaco*.
- MONGOLIE (République populaire de) — Croix-Rouge de la République populaire de Mongolie, 26, *Nairamdai Gudang, Oulan-Bator*.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, *Avenida Nordeste, Managua D.N.C.A.*
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, *Parkveien, 33b, Oslo*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, 61, *Dixon Street, Wellington C.I.*
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, *Frere Street, Karachi 4*.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, *Calle André Barbero y Artigas, Asuncion*.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, *Prinsessegracht, La Haye*.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, *Tarapaca 881, Lima*.
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 600 *Isaak Peral Street, P.O. Box 280, Manille*.
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, *Mokotowski, 14, Varsovie*.
- PORTUGAL — Croix-Rouge potugaise, *Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, I, Lisbonne*.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République populaire roumaine, *Strada Biserica Amzei, 29, Bucarest*.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, *Saint-Marin*.
- SALVADOR — Croix-Rouge du Salvador, 3*, *Avenida Norte y 3*, Calle Poniente, San Salvador*.
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, *P.O. Box 235, Khartoum*.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, *Artillerigatan, 6, Stockholm 14*.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, *Taubenstrasse, 8, Berne*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, *Thunovska, 18, Prague III*.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, *King Chulalong, kom Memorial Hospital, Bangkok*.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 1, *avenue de Carthage, Tunis*.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, *Yenisehir, Ankara*.
- UNION SUD-AFRICAINE — Croix-Rouge sud-africaine, *Barclay's Bank Building, 14 Holland Street, Johannesburg*.
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S. *Kouznetsky Most, 18/7, Moscou*.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, *Avenida 8 de Octubre 2900, Montevideo*.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, *Avenida de Andrés Bello, No. 4, Caracas*.
- VIETNAM (République du) — Croix-Rouge de la République du Vietnam, *rue Hong Thap Tu, N° 201, Saigon*.
- VIETNAM (République démocratique du) — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, 68, *rue Ba-Triez, Hanoi*.
- YUGOSLAVIE — Croix-Rouge yougoslave, *Simina ulica broj, 19, Belgrade*.